

Lettres d'une Suisse à Petrograde en 1799 et 1800

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **26 (1918)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

s'asseyaient sur deux files, sous les arceaux du cloître, tournés contre la muraille; les cuisiniers apportaient de l'eau chaude, et les frères barbiers se mettaient à l'œuvre.

Les « coutumes » de Cluny mentionnent encore la *saignée*, d'un si fréquent usage autrefois, et rendue sans doute nécessaire par la vie sédentaire des clunistes, pour éviter la pié-thore. Celui qui devait subir la petite opération sortait après l'évangile de la grand'messe, montait au dortoir, mettait ses bottines de nuit, prenait une bandelette, descendait à la cuisine pour faire « chauffer » son bras, puis allait dans une chambre spéciale avec le serviteur qui devait le saigner. L'opération se faisait en silence; mais le patient pouvait dire le *Deus in adjutorium meum intende*, ou d'autres prières. La convalescence durait trois jours.

M. BESSON.

LETTRES D'UNE SUISSESSE A PETROGRADE en 1799 et 1800.

Lettres des 20 décembre 1799 et 28 février 1800, adressées à M. de Mestral, pasteur de l'église de Villarzel près Payerne, en Suisse, par M^{lle} Louise de Sybourg, sa belle-sœur, alors à la Cour de Russie, en qualité de gouvernante de la Grande Duchesse Anna Paulowna qui épousa le prince Guillaume d'Orange et devint plus tard reine de Hollande. Il ressort de ces lettres que Jean-Victor de Sybourg, son frère, qui à cette époque était lecteur des Grands Ducs Alexandre et Nicolas, avait été exilé en Sibérie ensuite de dénonciations qui ne reposaient sur rien, car il n'y avait aucun fait à sa charge de nature à justifier une pareille mesure.

Voici la copie de ces lettres :

« Pétersbourg, ce 20 de X^{bre} 1799.

« Cette lettre est pour vous seul mon très cher frère ; vous l'auriez reçue il y a long-temps, si j'avois pu la confier à la poste ; mais il a fallu attendre qu'un ami sûr voulût bien s'en charger et je me flatté que ce délai n'aura pas eu les suites que je cherche à prévenir en vous écrivant ; c'est-à-dire que nos bons parents ignorent encore un événement, qui d'abord m'a plongée dans la plus vive douleur ; mais que j'ai lieu de croire qui ne tardera pas à prendre une meilleure tournure. Je suppose que Marianne a reçu la lettre que je lui ai écrite il y a près de trois mois, où je lui recommandois la plus grande circonspection à notre égard ; ce n'étoit pas sans raison, et vous serez tristement surpris mon bon ami, d'apprendre que l'absence de notre cher Victor, loin d'être volontaire, est l'effet malheureux d'un de ces coups du sort que l'on n'a ni prévu, ni mérité. Le hazard pourroit vous en instruire sans vous donner les détails que l'amitié exigeroit, ou peut-être avec des circonstances éloignées de la réalité ; il me tarde donc de vous dire qu'il n'en est aucune qui ne fasse honneur à son bon cœur, aucune qui ne justifie l'opinion avantageuse qu'on a toujours eu de son caractère et qui n'ait servi à faire connoître, combien il est aimé de ses amis et estimé de tout le monde. Je ne vous entretiendrai pas de mes secrettes réflexions, les faits parlant assez sans cela & d'ailleurs je suis bien sûre que nos idées & nos sentiments seront les mêmes. Nous avons passé l'Eté dans l'inquiétude sur votre compte ; mais dans une parfaite sécurité sur ce qui nous regardoit, lorsque le 8 de 7^{bre} comme nous allions nous mettre à table chez Mesdames les Grandes Duchesses, on vint avertir mon frère que Mr Dupuzet le prioit de passer

à l'instant chez lui. J'attendis son retour avec inquiétude, ayant appris dans l'intervalle, que celui qui le faisait chercher venoit d'être arrêté, à la suite d'une accusation portée contre lui d'avoir soutenu des correspondances avec Messrs de La Harpe, Durant, Reinier & Dutoit, & d'avoir été pensionné du directoire pour donner des nouvelles. Il protesta vainement de son innocence & mon frère persuadé que le fait n'avoit besoin que d'être éclairci & qu'en effet une main ennemie avoit seule ourdi cette trame perfide, ne crut pas généreux de l'abandonner à son mauvais sort & comme collègue, comme compatriote, il lui rendit tous les services qui dépendaient de lui & ne le quitta qu'au moment où ce pauvre homme partit pour Petersbourg ; d'où il fut conduit à Tomsk en Sybérie, où je sais qu'il est arrivé bien portant & où il vit comme les autres exilés, c'est-à-dire libre d'aller & de venir à son gré dans la ville, jusqu'à ce que le tems amène quelque occasion favorable pour obtenir sa grace ; alors il ne sera pas oublié, actuellement on dit que la moindre démarche seroit dangereuse, ou tout au moins très inutile. Tout cela s'étoit passé en moins de quelques heures & j'en fus d'autant plus frappée, qu'à l'intérêt que m'inspiroit un semblable événement, se joignoit la crainte secrète qu'ayant vécu si rapprochés, il n'en rejaillit quelque désagrément sur mon frère ; je n'avois garde cependant d'imaginer que le danger fut si prochain & nous passâmes le reste du jour à nous entretenir sur ce sujet & à tâcher de deviner d'où partoît le coup. J'avois demandé six semaines auparavant une sauvegarde pour vous sans avoir de réponse & ce jour-là seulement Sa majesté l'Impératrice en fit la demande & l'obtint, ce qui me fit comprendre que cette bonne Princesse avoit la même idée que moi et cherchoit à intéresser en notre faveur & à prévenir les soupçons. Quoiqu'il en soit, le lendemain matin à cause du soin que mon

frère avoit pris des effets de Mr. Dupuzet, avec la permission du Gouverneur pourtant & après avoir inutilement demandé qu'on y mit les scellés ; on lui fit demander son portefeuille, où comme vous pouvez croire, il ne se trouva rien de suspect, si ce n'est le nom de Mr. Dutoit regardé ici comme un agent des françois ; cependant il fut obligé de se rendre à Petersbourg où ses papiers avaient été saisis d'avance. Je passai ce tems sans qu'il me fut possible de le voir & dans une détresse impossible à décrire cherchant dans toutes les physionomies de quoi me rassurer & n'y voyant que l'expression de l'intérêt général qu'inspirait son malheur, & de la persuasion où l'on étoit de sa parfaite innocence ; mais rien qui put rétablir le calme dans mon cœur. Le surlendemain se passa dans la même incertitude, alors je demandai avec instance d'aller le joindre & je déclarai que je le suivrais partout où sa mauvaise étoile pourroit le conduire ; on me fit comprendre qu'il falloit attendre la décision de l'Empereur & que d'ailleurs il étoit traité aussi honorablement qu'on pouvoit l'être en pareil cas & qu'il y avoit tout à espérer pour lui. Je savois qu'en effet tout parloit en sa faveur ; que cependant des rapports peu fidèles avoient fait supposer à l'Empereur qu'il avoit pu aider à Mr. Dupuzet à sauver des papiers, quoiqu'en effet il fut arrivé auprès de lui, après qu'on les avoit déjà tous saisis et qu'il étoit gardé à vue ; mais ce qui m'alarmait le plus, c'est que nous avions jugé par des circonstances assez marquées que l'Empereur n'avoit pas oublié l'amitié qui régnoit entre mon frère et Mr. de La Harpe & ne lui en voulait pas du bien ; aussi parut-il mécontent de trouver de ses lettres parmi ses papiers quoique leur date ancienne & leur contenu prouvassent qu'elles n'avoient rien de commun avec les affaires du tems ; enfin quoiqu'il ne se trouvât rien du tout à sa charge, quoiqu'il demeurât certain qu'il n'avoit

aucune part à l'affaire dont il était question, le soupçon prévalut sur la conviction, ou plutôt cette occasion servit de prétexte pour l'éloigner & j'appris qu'il avoit ordre de partir pour Orenbourg & que les efforts multipliés & vraiment touchants de notre auguste Protectrice qui trois fois se jeta à genoux pour obtenir sa grace après avoir tout fait pour sa justification, n'avoient pu parer le coup. Le seul adoucissement de cet arrêt fatal fut que le lieu choisi pour son exil est dans un climat doux & offre des ressources pour l'agrément et le bien-être de la vie, & que l'Empereur en lui accordant 1500 roubles de pension joint à ce qu'il avoit auparavant, le recommandoit lui-même au gouverneur, afin qu'il fut traité avec tous les égards possibles dans les sociétés qu'il fréquenteroit. Vous concevez mon cher frère le désespoir qui me saisit à cette nouvelle, à tout prix je voulois le suivre & le consoler dans son infortune, mais Sa Majesté Elle-même daigna me faire considérer les raisons qui devoient me retenir & touchée du vif intérêt qu'Elle nous témoignoit, trouvant que ma présence ici pouvoit être en effet plus utile à notre cher Victor qu'une telle résolution, je céдай à Ses représentations & je me bornai à profiter de la permission de lui faire mes adieux. Je partis donc au milieu de la nuit pour alier l'attendre dans une auberge, où je croyois qu'il devoit passer & ou je m'abandonnai sans contrainte à toute l'amertume de ma douleur. Après douze heures passées dans ce cruel état, perdant toute espérance de le revoir, il fallut reprendre le chemin de cette triste demeure, où sa présence répandoit tant d'agrément & où son souvenir m'a tant couté de larmes. Un contretems qui le favorisoit fut cause que je me vis privée de cette dernière consolation ; mais comme j'étois avide des moindres détails qui pouvoient le regarder, je sens que malgré le danger qu'il y a à se montrer ami d'un homme

en disgrâce et victime de sa propre humanité, plusieurs de nos compatriotes gens d'excellente réputation & qui ont beaucoup à ménager ne craignirent pas d'accourir à son secours, de le combler de témoignages d'estime, d'amitié & de lui prodiguer à l'envi tout ce qui pouvoit servir à son bien-être. On lui amena sur le champ un excellent carrosse de voyage, on le pourvut de tout ce qu'on crut nécessaire & son conducteur reçut plus de cinq cents roubles pour l'engager à tous les bons traitements qui dépendroient de lui avec promesse d'autant s'il remplissoit leur attente. Notre cher Victor soutenu par l'approbation générale & par l'approbation intérieure de sa conscience, montra en partant toute la noblesse & la sérénité qui convenoient à l'honnêteté de sa conduite ; avec toute la prudence qu'exigeoit sa situation, dès lors quelques lignes de lui m'exhortent à me tranquilliser sur sa santé et sur sa position ; il est arrivé heureusement ; tous les jours il va chez le gouverneur & il rencontrera force gens de mérite là bas qui seront charmés de sa société ; mais je crois qu'il ne vous écrira point & qu'il ne se soucie pas même de profiter de la liberté qu'on nous a donné de le faire. Soyez donc tranquilles, s'il se peut sur son compte ; car je sais que l'Empereur ne se montre pas irrité contre lui & croit l'avoir éloigné avec tous les ménagements qu'on pouvoit attendre dans des circonstances où un étranger & un Suisse en particulier pouvoit aisément devenir suspect ; d'ailleurs, en disant qu'il l'envoyoit dans l'une des plus belles parties de son Empire, où il ne serait point malheureux, en témoignant qu'il approuvoit que je restasse comme il l'a fait, Il nous laissa de fortes raisons d'espérer qu'il ne sera pas long-tems inexorable & je suis fondée à croire que l'âme juste & compatissante qui fut notre appui & qui me combla de bontés saura tôt ou tard faire valoir avec succès tout ce

qu'on peut avancer pour sa justification & ne laissera pas échapper l'occasion favorable. En attendant, comme on ne peut pas prévoir l'époque désirée, il seroit cruel de troubler le repos de nos bons parents s'ils sont tranquilles sur son compte, mais s'il n'y a pas moyen de prolonger l'heureux espoir où je les crois encore, produisez ma lettre & rassurez-les de ma part par tout ce que l'espérance peut avoir de plus consolant ; dites-leur que les événements de cette nature sont trop fréquents par ici pour être considérés comme ils le seroient ailleurs & que je regarde celui-ci comme un moyen de réunion pour nous plus prompt que nous ne pouvions l'attendre naturellement. Quant à Frantz & à mes sœurs vous saurez les préparer à apprendre cette nouvelle sans trop de surprise & de douleur ; mais tenez-vous bien pour dit les uns et les autres de rien parler à qui que ce soit ; souvenez-vous que le contenu de cette lettre doit demeurer enseveli dans votre sein ; une indiscretion de votre part peut nous attirer beaucoup de maux & ne peut jamais produire aucun bien ; n'en faites point mention dans vos lettres, excepté en accusant sa réception par la date même : du reste je saurai bien vous faire entendre sans vous parler à cœur ouvert, où nous en sommes & il ne se passera rien d'intéressant que vous ne puissiez le deviner, quand je n'écrirai pas vous devrez croire que rien n'est changé & quand vous m'écrirez vous devrez répondre dans le sens des lettres que j'écris par la voye ordinaire & surtout éviter de nommer les gens employés dans quelle affaire que ce soit ; car vous voyez combien un nom suspect a d'influence lorsqu'une circonstance imprévue donne lieu au soupçon et combien la circonspection est nécessaire. Je ne me suis point apperçue par rapport à moi-même de l'abandon où se trouvent ordinairement les malheureux & j'ai reçu des marques de politesse et d'intérêt, non-seulement de ceux avec qui nous

étions en relation, mais de gens dont je n'avois aucun droit d'en attendre & je suis bien sûre que mon frère n'avoit pas une juste idée des sentiments qu'on lui portoit et qu'il auroit jouï véritablement de l'impression qu'à produit son infortune. Permettez que je vous recommande de tenir vos comptes sur ses affaires aussi exacts et aussi détaillés qu'il vous sera possible ; ce n'est pas qu'il soit inquiet là dessus ; mais vous ne sauriez croire à quel point cela l'intéresse & combien il met d'ordre chez lui dans les moindres bagatelles ; je voudrois qu'à son retour il trouvât tout ce qui peut le flatter, lui plaire et le dédommager de son isolement actuel ; d'ailleurs, l'attachement sincère qu'il a pour vous tous, l'intérêt qu'il prend à tout ce qui vous regarde mérite ce retour de votre part & je sais bien qu'il ne coute pas à votre cœur. Il vous a parié le printemps passé de quelques désagréments qui ont affecté son ame trop sensible ; ils n'ont aucune sorte de rapport avec tout ceci & je vous conjure de n'en jamais faire mention, surtout aux personnes que vous pourriez avoir occasion de voir et qui viendroient d'ici, cela ne peut plus rien signifier & pourroit faire une désagréable impression suivant les personnes à qui vous vous adresseriez.

» Vous voyez mon très cher frère que je parcours un peu tous les sujets dont je ne parlerois pas librement ; mais je profite de l'occasion & c'est crainte de la manquer que je barbouille comme je fais & qu'au lieu d'un détail clair et net de ce que j'avois à vous dire, j'exprime tout d'une manière si embrouillée & si confuse qu'il faudra votre esprit & votre jugement pour saisir le vrai de ma pensée ; il est sûr que si je n'y avois pas compté sans cela & si je ne faisais pas beaucoup de fonds sur votre prudence & votre discrétion je ne me serois pas adressée à vous en ce moment, car n'ayant jamais eu le plaisir de vous écrire, j'aurois choisi une occasion où ma lettre put vous être plus agréable ; quoi-

qu'il en soit je me flatte que vous avez toujours regardé comme parfaitement sincère l'attachement que je vous porte & que vous sentez sans que je le dise, que celui qui étoit notre ami d'enfance & qui est devenu l'époux d'une sœur chérie a des droits sacrés sur la tendresse & le dévouement de sa sœur & de sa fidèle amie L. de S.

» Je ne sais quand vous trouverez à propos de communiquer le contenu de cette lettre, lorsque ce tems sera venu, embrassez tendrement pour moi tous les chers individus de notre famille père, mère, femme, frère, sœurs, enfants, rappelez-moi au souvenir de Mr. votre père & comme je ne le sépare pas de notre maison & que je sais ce qu'on doit penser de sa prudence, j'entends bien qu'il soit de notre secret. Encouragez votre femme à m'écrire et à me faire le tableau de votre situation & de votre vie & de plus le portrait de tous ses enfants, sans oublier ma petite Louise. Que j'envie votre douce retraite ! Mais aussi que je suis aise de savoir que vous l'habitez ! Ah ! que je voudrois savoir comment nos parents ont supporté, cet été, leurs inquiétudes et s'ils jouissent d'une bonne santé. O. & F. m'abandonnent, il est vrai que je ne l'ai que trop mérité ; mais aussi quel changement dans ma destinée & ne faut-il pas avoir quelque indulgence pour ceux qui ne savent de quel côté se tourner ? Je commence tout de bon à m'inquiéter de n'avoir rien reçu de vous & je vous conjure d'avoir pitié de moi & de m'écrire dès que vous aurez reçu cette lettre, car j'ai grand besoin de votre amitié.

» Il y a long-tems que le cœur me dit de faire passer à mes amis quelques marques de mon souvenir & de mon amitié ; mais la difficulté qu'il y a à le faire avec sûreté à cause des banqueroutes multipliées & plus encore l'incertitude des événements où je puis me trouver exposée, m'en-

gage quoiqu'il m'en coufe à différer encore, mais sans renoncer au plaisir que je m'en promets. »

« Le 28 février 1800.

» Réjouissez-vous mon très cher frère, il est de retour & il vous auroit écrit si la prudence ne l'engageoit pas à être circonspect & à renoncer, aumoins pour quelques tems, à toute espèce de correspondance. Parmi plusieurs lettres que j'ai écrit dans l'idée qu'il se présenteroit quelque occasion de vous les faire parvenir, j'en ai fait partir deux que je me flatte que vous aurez reçues ; la dernière, où je vous parlois de la douleur que me causoit la triste nouvelle que vous m'annonciez & où je cherchois à vous faire entendre que mes espérances à l'égard de notre cher Victor alloient être réalisées ; la première, dont un ami a bien voulu se charger contenoit les détails relatifs aux facheuses circonstances qui ont amené l'exil imprévu de notre pauvre frère ; je me suis presque repentie de m'être si pressee de vous instruire de cette affaire ; mais encore vaut-il mieux que vous la sachiez par moi, que de l'apprendre par une voye étrangère ; d'ailleurs, je ne pouvois prévoir avec certitude l'issue qu'elle auroit & il m'importoit de profiter d'une occasion sure, qui ne se présente pas tous les jours. Je me repose entièrement sur le soin que vous aurez pris d'en instruire nos parents avec tous les ménagements que leur tendresse exige & de garder le plus profond secret sur une chose qui peut avoir de si grandes conséquences pour nous. Sans savoir qui a tramé ce complot, nous avons lieu de croire que le coup part de la Suisse même ; les espions sont partout en plus grand nombre qu'on ne pense & sans doute la haine & l'envie acharnées contre Dupuzet ne manqueroient pas de faire jouer de nouveaux rapports pour le perdre, si l'on apprenoit qu'il est rappelé & peut-être une seconde

tentative auroit un succès plus complet que la première ; car les méchants ont l'art de donner une apparence de vérité aux faits qu'ils inventent & savent tirer parti des circonstances les plus innocentes par elles-mêmes pour appuyer leurs accusations. Ayez soin d'avertir monsieur Dutoit de ne jamais écrire à mon frère ; quelque indifférent que put être le sujet de sa lettre, son nom est tellement suspect par ici qu'il ne peut que lui faire du tort et qu'on lui en feroit un crime.

» Je ne puis rien vous dire encore sur le parti que prendra tel aimable frère qui ne m'a jamais été si cher que depuis son malheur ; cela dépendra entièrement des circonstances ; de ce qu'on décidera sur sa fortune & de la permission d'en pouvoir jouir où bon lui semblera : rien ne hâteroit plus son retour que la fin de la guerre & je crois bien que tant que les troubles agiteront notre malheureuse patrie il sera privé du bonheur tant désiré de se retrouver au sein de sa famille. Quant à moi, mon cher frère, que vous dirai-je ? Je ne puis considérer l'avenir sous un aspect bien satisfaisant pour mon ame ; cet événement sans avoir rien changé à ma situation & à mes espérances du côté de la fortune a cependant beaucoup influé sur mes dispositions. Je vois que j'ai beaucoup de sacrifices à faire & très peu de jouissances à espérer ; à peine puis-je compter sur quelques jours de bonheur dans le sein de l'amitié ; d'ailleurs qu'arrive-t-il après vingt ans d'absence ? ceux qui faisoient le principal objet de nos pensées, vers lesquels notre cœur nous rappeloit sans cesse, entourés eux-mêmes de ce qui leur est cher, peu-à-peu se détachent de nous, ou du moins sentent diminuer l'intérêt qu'ils nous conservoient & alors que nous reste-t-il sur la terre ? je ne vois donc que l'alternative assez triste, ou de passer neuf ou dix ans loin d'eux dans la solitude & presque dans l'abandon, ou de

renoncer à des avantages qui me flatteroient bien moins par ce qu'ils ont de brillant que parce qu'ils me fourniroient les moyens de répandre souvent de l'agrément dans la vie de ceux qui me sont chers & de pouvoir dans l'occasion leur être utile. Quoiqu'il en soit je me flatte, que j'aurai toujours à me réjouir dans ce qui vous concerne & ce point si important pour moi servira à me consoler de ce qui manquera à mon propre bonheur. J'écris fort à la hâte, ainsi j'espère que vous excuserez mon barbouillage ; en me répondant gardez vous de faire mention des articles sur lesquels je vous recommande la discrétion & contentez-vous de m'accuser la réception de mes lettres par leur date. Adieu cher & aimable frère, je ne vous en dis pas davantage ; mais je vous prie de compter à jamais sur le vrai et sincère attachement de votre toute dévouée sœur Louise.

» Si vous parlez de cette lettre ne m'oubliez pas auprès de Mr. votre père ; embrassez tendrement ma bonne mère ; votre femme & enfin tous les individus de notre famille petits et grands.

» Victor vous fait dire à tous mille & mille choses affectueuses, il vous prie de vous informer incessamment sous main, s'il y auroit moyen d'acheter l'ancienne campagne de Mr. Ith à Salavaux & si on pourroit l'avoir à un prix raisonnable ; n'y manquez pas je vous en conjure, car vous ne sauriez croire combien il a été préjudiciable à sa fortune de n'avoir pas fait passer son argent plutôt en Suisse & de ne l'avoir pas placé sur quelques fonds comme il le désiroit. Ayez la bonté aussi de m'adresser son compte à commencer depuis l'endroit où vous avez fini le dernier ; rien ne le charme tant que l'exactitude & il est naturel que ces choses là l'occupent & l'intéressent, il a si peu de plaisir par ici. Quant aux mille roubles que vous désirez, il me charge de vous dire, qu'il n'est pas dans le cas actuellement

de pouvoir vous les faire parvenir ; mais qu'il espère que le revenu de ses fonds peut suffire pour relever le mur & entretenir les moulins & il est vrai que s'il falloit encore y consacrer des capitaux, ce petit domaine au lieu d'être un bien deviendrait une ruine pour lui. Dans ma première lettre vous recevrez la lettre de change dont je vous ai parlé & je vous marquerai plus en détail ce que nous pensons sur différents articles de votre lettre dont je n'ai pas le tems de parler en ce moment. Adieu encore une fois je vous souhaite à tous santé & tranquillité. »

Communiquées par M. Gaston de Mestral.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du 31 octobre 1917.

La séance est ouverte à 2 h. 30, sous la présidence de M. Charles Gilliard, président. Après lecture et adoption du procès verbal, l'assemblée se lève pour honorer la mémoire de deux sociétaires décédés : M. le pasteur Leroy, à Lussy-sur-Morges, et M. Aloys de Seigneux, à Genève. Ce dernier a donné à la société un dernier témoignage de son attachement en lui faisant un legs de 500 francs. Deux nouveaux membres sont admis en la personne de MM. Chappuis, à Orbe, et Michoud, à Lausanne. M. l'abbé Marius Besson donne ensuite connaissance de sa communication sur une

Croix-amulette découverte à la Cathédrale.

Cette croix d'argent a été découverte, le 29 novembre 1910, dans la tombe qui porte sur le plan des fouilles le N° 128. L'examen des pans de mur environnants fait remonter la tombe à l'église romane d'Henri de Bourgogne, et la croix, qui reposait sur un squelette à la hauteur de la poitrine, appartient, selon M. Besson, au VIII^e et peut-être au VII^e siècle. Ornée d'inscriptions magiques connues, en lettres grecques et romaines, elle se rapproche d'objets de même nature, fréquents